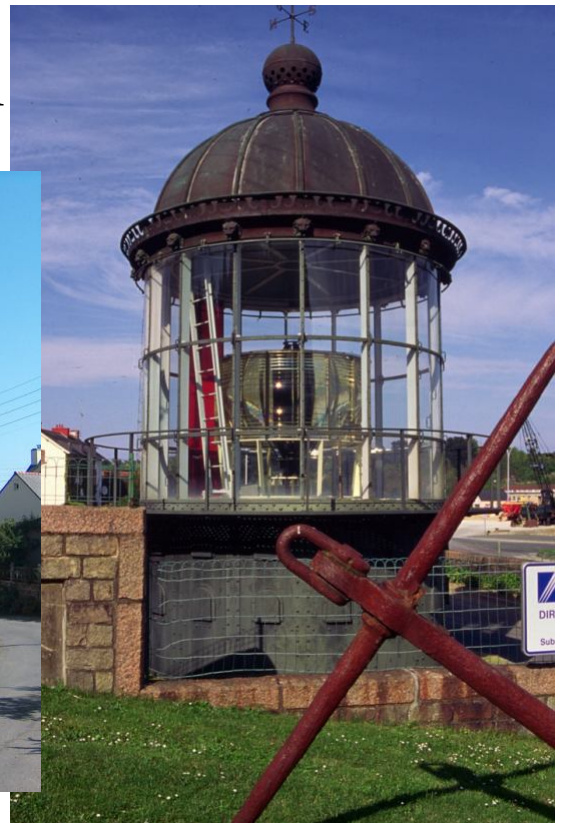


Lézardrieux

Bulletin Municipal



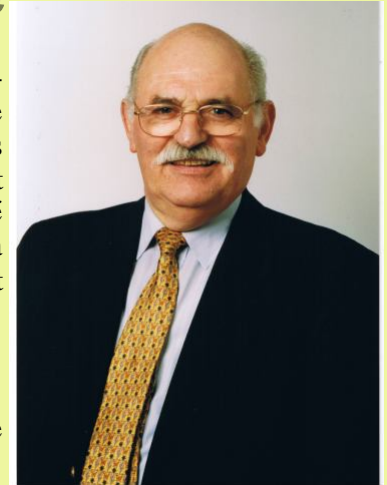
L'actualité de notre commune

Juillet 2008



Le Mot du Maire

Nous venons de vivre, en ce début d'année 2008, quelques mois de turbulence électorale. Ce n'est malheureusement pas fini. En effet, il faudra élire le remplaçant de M. Yanick André, dont l'élection a été invalidée pour incompatibilité entre sa fonction de Directeur du Foyer Logement et un mandat d'élu. Retour aux urnes donc, et cela, avant le 22 Septembre 2008. C'est la loi!



Des précisions vous sont fournies à ce sujet, au début du bulletin.

Ensuite, vous trouverez le résultat des élections de mars 2008, la composition des nouvelles commissions communales, les délégations ainsi que la participation des élus Lézardreuxiens dans divers organismes extérieurs.

Nos grands projets se poursuivent:

- ◆ La nouvelle station d'épuration à Kerdauid, conforme aux normes en vigueur et plus adaptée aux besoins des Lézardreuxiens doit être réceptionnée dans les semaines qui viennent. Cela permettra de programmer dès 2009 les extensions de réseau d'assainissement dans les quartiers périphériques du bourg.
- ◆ Au port, plusieurs projets sont engagés:
 - ◆ Après la réalisation de l'étude de faisabilité, poursuite de l'étude de l'extension, avec création d'un 2ème bassin en eaux profondes,
 - ◆ Installation d'une zone de carénage en conformité avec la loi sur l'eau,
 - ◆ Aménagement d'une zone regroupant les déchets, mieux intégrée au paysage.
- ◆ En ce qui concerne la voirie, la première tranche de l'Avenue du Trégor (RD 786) sera terminée avant la fin de l'année
- ◆ La réfection complète avec enfouissement des réseaux de la rue du Clos est envisagée l'an prochain, suivie par la rue Lan Goc.
- ◆ La restauration de l'appartement au premier étage de l'école primaire est terminée. La locataire, pompier volontaire, occupe les lieux depuis le mois de Mai.
- ◆ La rénovation et la mise au normes de notre caserne des pompiers, quelque peu retardée pour des raisons financières, devrait commencer avant la fin de l'année.

Dans les pages qui suivent, mes collaborateurs vous apportent des précisions sur divers sujets. Ils vous font part des principaux événements qui ont émaillé la vie de notre commune l'an passé. Les projets envisagés à court terme vous seront aussi présentés.

Vous y trouverez également les informations et renseignements qui, je l'espère, faciliteront votre vie au quotidien.

Bonne lecture, Joseph Le Biller

Dans ce numéro :

| | |
|---|----|
| Le Mot du Maire | 2 |
| Liste des élus Mars 2008 | 4 |
| Commissions communales | 5 |
| Le personnel communal | 7 |
| Informations Diverses | 8 |
| Le Port de Plaisance | 9 |
| L'escale du Styx | 11 |
| Les travaux communaux | 12 |
| Urbanisme | 14 |
| La distribution d'eau | 15 |
| Les Ecoles | 16 |
| Le Foyer Logement | 18 |
| Le CCAS | 20 |
| Naissances/Mariages | 21 |
| Fleurissement / Tourisme / patrimoine | 22 |
| Loisirs / Associations | 25 |
| Communiqués | 31 |
| Liste des associations Lézardreuxiennes | 32 |



Précisions concernant l'invalidation de M. Yanick André



La commission des écoles à la cantine scolaire

Notre collègue, Yanick André, conseiller municipal depuis 1995, Directeur du Foyer Logement « Les Mouettes » depuis 2003 a vu son élection du 9 Mars 2008 annulée par le tribunal administratif de Rennes pour cause d'incompatibilité entre sa fonction de Directeur de l'EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes) et son mandat de conseiller municipal. Yanick André avait pourtant obtenu à ce sujet, sur sa demande, des garanties écrites du sous-préfet en Septembre 2007.

Déçu par ce jugement contredisant l'autorisation du sous-préfet, M. André n'a pas souhaité faire appel de la décision du tribunal, décision effective depuis le 22 Juin.

En conséquence, nous devons réélire son remplaçant avant le 22 septembre.

Je tiens tout particulièrement à le remercier pour son engagement auprès des Lézardriens après 13 années exercées en qualité de conseiller municipal. J'ai pu mesurer l'efficacité de son action, une participation active au sein du conseil, sa disponibilité, une qualité d'analyse dans les sujets traités. Je crois que pour beaucoup, il a toujours été très apprécié, car proche de la population. Je lui accorde toute ma confiance et mon soutien, car il aura à gérer l'organisation des travaux de réhabilitation du Foyer-Logement à compter du 1^{er} septembre 2008. Ces travaux, dont le coût avoisine les 1,8 Million d'euros, devraient s'étaler sur une année. Je lui adresse mes plus sincères remerciements.

Pour votre information, l'élection d'un nouveau conseiller ne remet pas en cause les diverses décisions acquises à ce jour. Seuls les postes devenus vacants par l'invalidation de M. André dans les diverses commissions, au conseil communautaire et dans les assemblées extra-municipales seront réaffectés.

Cette réélection sera néanmoins déterminante pour les années à venir, elle influencera éventuellement les décisions importantes qui seront à prendre au court du mandat, permettant de faire aboutir nos principaux projets.

Joseph Le Biller



Le Foyer, les Ecoles et l'action sociale, constituent les principaux domaines d'activité de M. André, initiateur du projet de portage de repas à domicile.

Elections partielles

Suite à l'annulation de l'élection de Monsieur ANDRE Yanick, une élection municipale partielle devrait se dérouler les dimanches 7 et 14 septembre 2008.

Les personnes mineures qui auront atteint 18 ans au 6 septembre 2008 et qui désirent voter doivent impérativement se rendre en Mairie pour être inscrits sur la liste électorale **pour le jeudi 28 août dernier délai.**

Se munir d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile et d'un courrier sollicitant l'inscription sur la liste électorale.

Liste des élus des scrutins de Mars 2008

Elus du 09 Mars 2008

| | | |
|---------------------|------------------------|----------------------|
| Joseph Le Biller | Maire | Poul An Croas |
| Anne Le Coq | Adjointe | Kerscavet |
| Thérèse Jamet | Adjointe | rue des Roitelets |
| Michel Le Grand | Adjoint | Le Port |
| Jean Conan | Adjoint | rue du 19 Mars 1962 |
| Guy Monfort | Adjoint | rue de la Libération |
| Yanick André | Conseiller Municipal | rue de Tréguier |
| Albert Le Coadou | Conseiller Municipal | Roch Briadis |
| Jean-Paul Le Goffic | Conseiller Municipal | Kermenguy |
| Marcel Turuban | Conseiller Municipal | Kermarquer |
| Gilbert Even | Conseiller Municipal | Avel Mor |
| Marie-Louise Gimart | Conseillère Municipale | Coat Mer |

Elus du 16 Mars 2008

| | | |
|----------------------|------------------------|-----------------------|
| Pierre-Yves Arzul | Conseiller Municipal | Kermenguy |
| Jean-Jacques Prigent | Conseiller Municipal | Kernu |
| Loïc Guillou | Conseiller Municipal | Mi-Ville |
| Marie-Claire Perrot | Conseillère Municipale | Kermouster |
| Yvon Le Masson | Conseiller Municipal | Ker Uhellan |
| Jean-Yves Pédron | Conseiller Municipal | Avel Mor |
| Xavier Tricaud | Conseiller Municipal | Allée des Marronniers |



Permanences en Mairie

| | | |
|-------------------|-----------------|-------------|
| Joseph Le Biller: | sur rendez-vous | |
| Lundi | T. Jamet | 14H00-16H00 |
| Mardi | G. Monfort | 10H00-12H00 |
| Mercredi | A. Le Coq | 9H00-12H30 |
| Judi | J. Conan | 10H00-12H00 |
| Vendredi | M. Le Grand | 10H00-12H00 |

Délégations des Adjoint:

- ♦ A. Le Coq: Finances, Ecoles, Personnel, Communication.
- ♦ T. Jamet: Tourisme, Fleurissement, Affaires Culturelles, Camping.
- ♦ M. Le Grand: Sports et Jeunesse, Urbanisme, Salles municipales, Patrimoine, Environnement.
- ♦ J. Conan: Port de Plaisance.
- ♦ G. Monfort: Travaux Communaux, activités économiques, agriculture, commerce et emplois.

Maire et adjoints assurent, à tour de rôle, des astreintes de week-end.

En cas d'urgence, ils peuvent être joints du vendredi soir au lundi matin au n° suivant: **06-64-19-29-20**



La plage du Craquelais, vue du Trieux

Commissions Communales

Le Maire est président de toutes les commissions

→ Commission des Finances

Vice-présidente: A. Le Coq
Secrétaire: G. Monfort
Membres:
T. Jamet P.Y. Arzul
M. Turuban J.J. Prigent
M. Le Grand M.C. Perrot
Y. André J.P. Le Goffic

→ Commission des travaux communaux

Vice-président: G. Monfort
Secrétaire: A. Le Coadou
Membres:
M. Le Grand J.P. Le Goffic
J. Conan L. Guillou
T. Jamet Y. Le Masson
G. Even

→ Commission des écoles

Vice-président: Y. André
Secrétaire: M.L. Gimart
Membres:
A. Le Coq Y. Le Masson
A. Le Coadou J.P. Le Goffic
P.Y. Arzul L. Guillou

→ Commission du personnel

Vice-présidente: A. Le Coq
Secrétaire: M.L. Gimart
Membres:
G. Monfort J.J. Prigent
M. Turuban X. Tricaud
M. Le Grand J.Y. Pédron
G. Even J.P. Le Goffic

→ Commission du port de plaisance

Vice-président: J. Conan
Secrétaire: M. Turuban
Membres:
G. Monfort G. Even
A. Le Coadou X. Tricaud
M. Le Grand J.Y. Prigent
A. Le Coq J.P. Le Goffic

→ Commission des Loisirs, sports, jeunes

Vice-président: M. Le Grand
Secrétaire: Y. André
Membres:
A. Le Coq P.Y. Arzul
M. Turuban G. Even
Y. Le Masson J. Conan
J.Y. Pédron J.P. Le Goffic

→ Commission du tourisme, du fleurissement, des affaires culturelles et du camping

Vice-présidente: T. Jamet
Secrétaire: M. Le Grand
Membres:
X. Tricaud P.Y. Arzul
M. Turuban G. Even
A. Le Coq A. Le Coadou
J.Y. Pédron

→ Commission des activités économiques: agriculture, commerce, artisanat et emploi

Vice-présidente: G. Monfort
Secrétaire: J.Y. Pédron
Membres:
J. Conan Y. Le Masson
M. Turuban G. Even
L. Guillou M.C. Perrot
J.P. Le Goffic

→ Commission de l'urbanisme, du patrimoine, des sites et de l'environnement

Vice-président: M. Le Grand
Secrétaire: G. Monfort
Membres:
T. Jamet P.Y. Arzul
J.P. Le Goffic J.J. Prigent
M.C. Perrot A. Le Coadou

→ Commission voies nouvelles ou « Rocade »

Vice-président: J.P. Le Goffic
Membres:
G. Even M.C. Perrot
P.Y. Arzul J.Y. Pédron
A. Le Coadou

Commissions (suite) et Participation des élus aux organismes extérieurs

Commission de sécurité

M. Turuban G. Even
G. Monfort

Commission d'appel d'offre et Commission d'ouverture des plis

Membres titulaires Membres suppléants

M. Turuban M. Le Grand
G. Monfort J.Y. Pédrón
J.P. Le Goffic J.J. Prigent

Syndicat intercommunal d'adduction d'eau Potable de la presqu'île de Lézardrieux

Délégués titulaires: M. Turuban (Vice-Président)
Y. André
Délégué suppléant: M.C. Perrot

Mission locale

Délégué titulaire: M.L. Gimart
Délégué suppléant: J.Y. Pédrón

CNAS Mairie

Délégué titulaire: T. Jamet
Délégué suppléant: J.J. Prigent

CNAS Port de Plaisance

Délégué titulaire: J. Conan
Délégué suppléant: J.J. Prigent

CNAS Caisse des écoles

Délégué titulaire: L. Guillou
Délégué suppléant: Y. Le Masson

Pays Touristique Trégor-Goëlo

Délégué titulaire: T. Jamet
Délégué suppléant: Y. Le Masson

Syndicat mixte de protection du littoral breton

Délégué titulaire: A. Le Coadou

S.D.E.

Délégué titulaire: M. Turuban
Délégué suppléant: J.J. Prigent

Communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux

Délégués titulaires:

J. Le Biller A. Le Coq
Y. André M. Turuban

Délégués suppléants:

T. Jamet
A. Le Coadou

Commission extra-municipale de l'agriculture Et des chemin ruraux

Président: G. Monfort

Vice-Présidente: M.C. Perrot

Membres élus: L. Guillou
A. Le Coadou M. Turuban

Sivu de l'école de musique du Pays des Estuaires

P.Y. Arzul (Président) J.Y. Pédrón
Y. Le Masson A. Le Coq

Caisse des écoles

Président: J. Le Biller
Membres élus: Y. André
L. Guillou Y. Le Masson

C.C.A.S. membre élus

Président: J. Le Biller
Membres élus: M.L. Gimart M. Le Grand
T. Jamet P.Y. Arzul

Chambre des métiers

Délégué titulaire: L. Guillou

Conseil portuaire

Représentants de la Concession Plaisance

Délégué titulaire: J. Conan
Délégué suppléant: J.J. Prigent

Conseil portuaire

Représentants de la Commune

Délégué titulaire: A. Le Coadou
Délégué suppléant: M. Turuban

Organigramme du personnel communal

Services Administratifs

| | |
|-------------------|---------------------|
| Sylvie Briand | Secrétaire générale |
| Michèle Mahé | Comptabilité-paie |
| Corinne Philippe | Port de plaisance |
| Florence Rolland | Accueil, Etat-civil |
| Nathalie Le Barbu | Secrétariat |

Services Scolaires

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| Maryvonne Le Berre | Cantine-Garderie |
| Lydia Meubry | Cantine-Garderie |
| Marie-Line Carriou | ATSEM- garderie |
| Marie-Thérèse Boscher | ATSEM-garderie |
| Sylvaine Le Blanc | Entretien des locaux scolaires |

Services Techniques

| | |
|----------------------|---------------|
| Pierre Le Bellec | Atelier |
| Hervé Le Lay | Espaces verts |
| Pierrick Moreau | Espaces verts |
| Yvan Dudal | Espaces verts |
| Alain Ollivier-Henry | Voirie |
| Pierrick Séguillon | Voirie |

Service Entretien

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Marie-Françoise Le Courtès | Salles municipales |
|----------------------------|--------------------|

Port de Plaisance

| | | |
|-----------------|--------------------|------------|
| Thierry Calliot | Olivier Paranthoën | Luc Thomas |
|-----------------|--------------------|------------|

Service de police municipale

| | |
|--------------|-------------------|
| Joël Le Bars | Police Municipale |
|--------------|-------------------|

Numéros de téléphones utiles

| | |
|-------------------|------------|
| Mairie | 0296201020 |
| Camping | 0296201722 |
| Ecole Maternelle | 0296222075 |
| Ecole Primaire | 0296201104 |
| Port de Plaisance | 0296201422 |

Horaire d'ouverture au public de la brigade de gendarmerie

Lundi de 14 h 00 à 18 h 00
Mercredi de 8 h 00 à 12 h 00
Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00

Elle est fermée les autres jours. Une réponse sera toujours apportée par la Brigade de Gendarmerie de Tréguier (tel : 02.96.92.32.17) à toutes les sollicitations du public (dépôt de plainte, secours, renseignements, etc.)

Heures d'ouverture de la mairie au public

Du Lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00

Cimetière: la porte latérale est ouverte de 9H00 à 17H00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ceci afin de prévenir les dégradations subies par le passé.

Départ de Claudie Hernot

Lundi 30 juin, Claudie Hernot (au centre sur la photo) avait convié la municipalité, ses anciens collègues et de nombreux amis pour fêter sa nomination toute récente à la mairie d'Yvias, où elle est nommée sur un poste de secrétaire générale en tant que rédacteur. Claudie a occupé le poste de secrétaire de mairie, affectée plus particulièrement au service du port de Plaisance, pendant 3 ans. Nous lui souhaitons bonne chance tant sur le plan professionnel que personnel.

Claudie Hernot en compagnie du Maire et de ses collègues



Informations Municipales

Site Internet

Les études et recherches concernant la création du site internet dédié à notre commune ont démarré. Nous projetons de mettre ce site à disposition du public dès le début 2009.

Ce site permettra, dans un premier temps, de diffuser toutes sortes d'informations utiles à la population dans les domaines suivants :

- Informations municipales, actualités de la commune ...
- Informations associatives, annonces d'événements sur la commune...

Dans un deuxième temps, nous mettrons en place les moyens permettant aux usagers d'effectuer les démarches administratives en ligne.

Ce site Web sera aussi un point d'entrée vers d'autres sites déjà existants: office du Tourisme de la presqu'île, associations diverses.

Toute personne ou toute association désireuse de participer à la création de cet espace multimédia ou désireuse de voir son site Web déjà existant référencé dans notre base de données peut s'adresser à la Mairie de Lézardrieux dès la rentrée de septembre. Une réunion de concertation avec les différents partenaires impliqués dans ce projet est planifiée courant Novembre.

Anne Le Coq

Incivilités

Malgré quelques mises en garde auprès des familles, des actes d'incivilité et de malveillance perturbent régulièrement la vie de notre commune. Ces perturbations dont souffrent les Lézardrieviens (bruits, injures...), qui touchent aussi les espaces et édifices publics (square, voirie, stade, église, presbytère, salles municipales...) sont commises par des acteurs de plus en plus jeunes. Ces dégradations parfois importantes et gratuites se produisent la plupart du temps pendant les vacances scolaires. En plus des désagréments que cela peut causer aux administrés, le coût des réparations est souvent élevé et mobilise le personnel technique communal qui a mieux à faire. Si ces dégradations devaient se poursuivre, la municipalité engagerait la responsabilité des parents. Merci aux responsables légaux de bien vouloir prendre acte ...

Emplois saisonniers

Chaque année en période estivale, la commune recrute de 10 à 12 agents sur des postes saisonniers :

- au port de plaisance
- Au camping
- Aux services techniques
- À la chapelle de Kermouster

Date limite pour le dépôt des candidatures: fin Avril.



Emilie Morvan à la chapelle de Kermouster

Les candidatures sont examinées par la commission du personnel courant Mai selon les critères suivants :

- Avoir 18 ans
- Etre étudiant ou lycéen
- Etre domicilié à Lézardrieux en priorité, dans le canton en second lieu
- Limitation à 2 saisons estivales (1 mois chaque année) et avoir donné satisfaction, le cas échéant, l'année précédente
- Pas plus d'un emploi par famille et par an
- Situation familiale
- Pour le port : être titulaire de la carte Mer (obligatoire)



Le Rond Point du Prioly

Extrait de l'arrêté municipal: Lutte contre les nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 19H30
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés, de 10H00 à 12H00

Le Port de Plaisance

L'extension du port, une opportunité pour LEZARDRIEUX et ses environs



Vue du Port à Flot

L'étude de faisabilité réalisée en 2006-2007 nous a confortés dans la possibilité d'étendre notre port en eau profonde face au terre plein sud. Cette extension est un atout majeur pour le développement portuaire de la côte nord-Bretagne.

Pour mener à terme ce projet qui doit s'intégrer dans l'environnement et s'inscrire dans le cadre du développement durable nous allons procéder à des études complexes :

- Etudes environnementales : étude d'impact et dossier Natura 2000 (faune flore)
- Diverses études techniques : topographie, bathymétrie, géotechnique nature des sédiments, hydrodynamisme et impact du projet sur les courants et le transport sédimentaire.
- Etudes de détail pour la définition des travaux et pour l'architecture.

Pour nous assister et nous conseiller dans ce lourd dossier, nous avons fait appel à un AMO (assistant au maître d'ouvrage). Nous avons choisi la société EGIS EAU de Nantes spécialisée dans les infrastructures et environnements portuaires et maritimes. Dans les semaines qui viennent, nous allons procéder au choix de notre maître d'œuvre (MO) pour mener à bien toutes les études et le suivi des travaux. Bien entendu, la mairie reste le maître d'ouvrage du projet.

Le coût des études est de 1 million d'euros. Elles seront subventionnées à 40 % (20 % par le conseil général et 20 % par la région). Vu le coût de toutes ces études, le choix de l'assistant au maître d'ouvrage et du maître d'œuvre est un enjeu primordial.

L'autre projet important à l'ordre du jour concerne l'implantation d'une aire de carénage.

Nous pensons pouvoir l'intégrer dans le projet d'extension mais la législation en vigueur nous impose de nous doter d'une aire de carénage dès 2009. Pour cela, la société SAFEGE a été choisie pour mener à bien ce dossier.

Ces deux projets ont été soumis au conseil municipal et accueillis très favorablement.

TRAVAUX 2007-2008

- Mise en sécurité du port :
 - pose de plots et de chaînes sur la voie le long du bassin à flot.
 - points sécurité au milieu de chaque ponton
 - revêtement antidérapant sur les passerelles du port en eau profonde
- Installation d'un bac à linge et d'un bac à vaisselle dans les anciens sanitaires.
- Deuxième phase de protection cathodique sur les pieux du port en eau profonde.
- Remise en état du canot affecté aux travaux.
- Changement de trois éléments de ponton (2007 et 2008)
- Remise en état des catways.
- Remplacement des pompes à carburant (2008)



Protection de la voie le long du bassin à Flot

La Vie du Port

En 2007, nous avons enregistré 3600 passages

Plusieurs régates vont animer le port au cours de l'année 2008

- Régate de l'APOC le 11 mai
- Régate de la SNSM le 22 juin
- Régate Michel Blondel le 6 juillet
- Régate de la Horaine le 27 juillet
- Régate de la Mauve le 17 août
- Régate des pieds gelés le 21 décembre

Le samedi 19 juillet, l'association des pêcheurs plaisanciers de Lézardrieux et de Paimpol organisent une sortie de pêche en mer avec repas le soir sur le port.



Monsieur Kieffer (en rouge sur la photo) président national des pêcheurs plaisanciers et Michel Le Bris (à droite) président des pêcheurs plaisanciers de Lézardrieux lors de la venue des Plaisanciers Perrosiens à Lézardrieux, le Samedi 24 Mai 2008.



L'équipe Lézardrivienne au Salon Nautique

Depuis plusieurs années, une délégation du port de plaisance et de l'office du tourisme de la presqu'île participe au salon nautique au mois de décembre à Paris.

Ce stand permet ainsi d'offrir aux nombreux visiteurs les informations indispensables à la promotion touristique de notre territoire.

Bon Vent à Tous!

Jean CONAN



free-hotspot.com

Depuis début Juillet la municipalité met à la disposition des usagers du port un accès Internet sans fil (Wi-Fi)

Ce « HotSpot » permet aux usagers d'accéder librement et gratuitement au service d'accès Internet à haut-débit.

BBPD Styx



Mis sur cale le 16 avril 1986 aux Chantiers des *Constructions Mécaniques de Normandie* (CMN) à Cherbourg, le Bâtiment base de plongeurs démineurs (BBPD) *Styx* a été mis à flot le 3 mars 1987. Il est entré en service le 22 juillet 1987. C'est le quatrième et dernier bâtiment de ce type.

Dérivé des bâtiments de soutien de région type *Chamois*, ce bâtiment a été **conçu spécialement pour le soutien d'un groupe de plongeurs démineurs**. Le *Styx* est ainsi doté du matériel propre à lui permettre une complète autonomie pour des plongées allant jusqu'à 80 mètres.

Le *Styx* a pour ville marraine **Lézardrieux** depuis le 9 septembre 1989.

Le *Styx* est basé à **Brest** et a la particularité de servir de bâtiment base au **groupe des plongeurs démineurs de l'Atlantique**.

L'escale du Styx



Le Styx a fait escale à Lézardrieux les 12, 13 et 14 Juillet derniers. Quatre membres du conseil municipal ont répondu à l'invitation du commandant, le Lieutenant de Vaisseau Tanguy Durand, à effectuer le trajet Brest-Lézardrieux dans la journée du 11 au 12 Juillet. Après avoir jeté l'ancre pour la nuit à l'entrée du Trieux, l'équipage et ses invités sont arrivés à bon port le samedi matin. Une délégation d'élus a tout d'abord été reçue à bord par le Commandant et les 3 officiers, permettant ainsi d'établir les premiers contacts officiels du week-end. La soirée Barbecue organisée à bord par l'équipage a rassemblé une vingtaine de Lézardrieuxiens, tous enchantés de leur soirée à bord.

Le Styx a ouvert ses portes le dimanche au public. Une centaine de visiteurs a pu ainsi monter à bord, grâce au concours de la SNSM qui avait accepté de mettre leur embarcation à disposition des passagers.

Le BBPD Styx

M. TURUBAN



Soirée Barbecue à bord du Bâtiment

Réception organisée par la municipalité



La cérémonie du 14 Juillet



Les Travaux Communaux

La mise en service de la station d'épuration



Depuis quelques semaines, la nouvelle station d'épuration construite à proximité de l'ancienne est fonctionnelle. Elle pourra traiter les eaux usées de 2200 habitants raccordés au réseau collectif (contre 1500 auparavant).

Le contrat d'affermage avec la société Véolia, responsable du fonctionnement de la station a donc été modifié pour prendre en compte cette augmentation de capacité.

Le tarif de l'abonnement passe à 25,40 euros HT, et le prix du m³ passe à 1,186 euros HT. Ces nouveaux tarifs seront applicables dès le second semestre 2008.

Le coût de l'opération s'élève à 1 266 000 euros TTC, subventionné à 80 % environ. L'entreprise adjudicataire est la société CEGELEC avec divers sous-traitants. La maîtrise d'œuvre est assurée par la D.D.A.F. des Côtes d'Armor.

Sa construction a débuté en février 2007 et s'achève actuellement puisque la mise en essai, pour une période de 3 mois environ vient de démarrer. Les ouvrages principaux qui la composent figurent sur la photo ci-dessus.

Nul doute que cette installation moderne va contribuer à un traitement efficace des eaux usées de la commune.

Restoration d'un appartement au-dessus de l'école primaire

Les travaux d'un montant de 152300 euros TTC, financés par la vente d'un immeuble communal, concernent un appartement de type T3, sur deux niveaux. Ils ont débuté en octobre 2007 pour s'achever en avril 2008 (réception du 30/04/2008). La maîtrise d'œuvre a été assurée par la société SICA, pour le compte de la commune. Ce logement est destiné à la location.

Rénovation des parties communes de la résidence Ar Garden

- Rafrâichissement des revêtements muraux du hall d'entrée et des couloirs
- Peinture des portes et des fenêtres
- Rénovation du revêtement des escaliers

Mise aux normes du Centre de Secours et d'Incendie

L'appel d'offres lancé en décembre 2007 concernant cette opération s'est avéré infructueux. Ceci a conduit le bureau Habitat et Développement, chargé du projet, à effectuer une nouvelle étude finalisée en mai 2008.

Le Patrimoine

En complément de l'entretien permanent du patrimoine assuré par les services techniques, les travaux suivants sont programmés :

- Mise aux normes réseaux électriques et gaz à l'église. Coût : 1 680 euros
- Réfection de la toiture de la salle Georges Brassens (dernière tranche). Coût : 15 000 euros TTC
- Travaux au stade (pelouse, main-courante, vestiaires).
- Garderie à l'école (chauffage, huisseries). Coût : 7500 euros TTC en partie réalisés par les services techniques

Aménagements de sécurité à l'entrée de Lézardrieux (RD 786)

Les travaux entamés en février 2008 prévoient :

- l'effacement des réseaux EDF, éclairage public et téléphone,
- la rénovation et l'extension du réseau d'eau potable,
- la construction d'un réseau d'eaux pluviales et l'aménagement de surface de voirie paysagé (chaussée, stationnements et espaces plantés).
- Coût estimé : 1ère tranche : 223 810 euros HT subventionnée à 20 %

Les travaux d'aménagement de la bande de roulement, à la charge du Conseil Général, débiteront en septembre 2008, après la saison estivale.



Construction neuve Park Ker An Run

Le Lotissement de Park Ker Ar Run

Les travaux de la première tranche de voirie se sont achevés en avril 2006. Actuellement la quasi-totalité des lots sont construits et la seconde phase (bordures, caniveaux, chaussée enrobée, éclairage public) devrait débiter en juillet 2008.

Le Port, vu du square



→ Le programme de voirie 2008

Il concerne :

- l'aménagement des impasses des trois chênes à Kermenguy et du Four Neuf, de Traou Nod et de l'accès au funérarium,
- la création d'un accès à la nouvelle brigade nautique, 17 rue de Tréguier,
- la rénovation de la cour d'école (ancienne cours des garçons) en parking,
- la mise en œuvre d'un programme de curage des fossés sur voirie communale dès la rentrée de septembre.

A noter que l'aménagement d'une aire de covoiturage, au carrefour de la gendarmerie est à l'étude actuellement. Elle devrait être financée à 100% par le Conseil Général.

→ La voirie communautaire

En 2006, deux voies communales ont été transférées à la communauté de communes, qui a désormais en charge la réfection, l'aménagement et l'entretien de cette voirie.

Il s'agit des routes allant du cimetière à Toul Lan

(vers Pleumeur-Gautier) et celle allant de Traou An Dour à la limite de notre commune (vers St Adrien).

La réfection de ces routes fait partie du programme de voirie de la communauté de Commune qui est, de plus, chargée de l'entretien courant et périodique:

- Entretien des talus une fois par an,
- Entretien des banquettes deux fois par an,
- Entretien de la signalisation verticale et horizontale,
- Entretien annuel des fossés et rétablissement localisé des écoulements,
- Deux curages de fossés sur 15 ans avec arasement de banquettes,
- Réparations localisées une fois par an.

→ L'assainissement

Le Conseil Municipal a désigné le bureau AT OUEST pour établir l'étude de l'antenne d'assainissement du quartier de Kermenguy (prévue dans l'étude de zonage établie en 2000) coût de la mission de maîtrise d'œuvre : 21000 euros TTC

→ L'environnement, les espaces verts

Comme chaque année, grâce au travail remarquable des services techniques, notre commune a retrouvé son fleurissement, améliorant notre cadre de vie et l'accueil fait aux nombreux touristes qui visitent LEZARDRIEUX chaque été.

Il faut préciser que l'eau d'arrosage des fleurs et espaces verts provient d'un forage localisé au terrain des sports.

→ Dépôt des déchets verts

Chaque mois, les services techniques de la commune effectuent une tournée de ramassage des déchets verts. Des règles élémentaires sont demandées aux usagers de ce service, permettant ainsi d'optimiser la durée globale de la tournée. Pour alléger ce service, nous invitons les usagers à déposer les déchets sur la voie publique la veille du ramassage, en fagots ou en sac pesant moins de 30 kg.



Le Square du Souvenir

D'autre part, nous demandons aux particuliers de bien vouloir respecter les dates et lieux de dépôt: la déchèterie de Pleumeur Gautier reçoit les déchets verts toute l'année, le dépôt sauvage est interdit sur la commune.

A noter: nos éco-points ne sont pas des déchèteries !

Des poubelles individuelles sont en vente à la déchèterie. Il serait souhaitable que chaque foyer en soit équipé, pour éviter les débordements réguliers de certains containers collectifs. Veuillez à ne pas déposer les encombrants au pied de ces poubelles.

Merci à Tous!

Guy Monfort

Heures d'ouverture de la déchèterie

Du Lundi au Samedi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Collecte des ordures ménagères

Le vendredi toute l'année

Les lundis et vendredis du 1er Juillet au 31 Août

Collecte des déchets verts

Le 3ème mercredi du mois (toute l'année)

Collecte des métaux ferreux et non-ferreux

Le 1er mercredi du mois (toute l'année)

Urbanisme

Le PLU

Le Plan d'Occupation des Sols (**POS**) devient le Plan Local d'Urbanisme (**PLU**).

C'est un règlement qui fixe les règles de chaque zone : U (urbaine) AU (à urbaniser) A (agricole) N (naturelle).

Le certificat d'urbanisme est le document de base qu'il faut obtenir avant toute construction.

La première réunion de révision du Plan Local d'Urbanisme a eu lieu le 22 avril 2005.

Le Cabinet GEOLITT, spécialiste en la matière, a été choisi pour suivre l'étude de ce plan.

La Commission d'urbanisme s'est réunie le 23 avril 2008. Les élus sont conscients que la solution la plus sage serait d'attendre les résultats des études portuaires. D'autant plus que le POS de Lézardrieux laisse encore de nombreuses possibilités de constructions. Beaucoup de zones U ou AU ne sont pas urbanisées, indépendamment de ce qui sera décidé sur la révision générale du PLU, les élus souhaitent réfléchir dès maintenant à l'aménagement du secteur de Pen Hent Glas et de ce fait, apporter des modifications au Plan Local d'Urbanisme.

URBANISME 2008:

Depuis le début de l'année 2008, il y a eu neuf demandes de permis de construire pour maisons neuves, extensions ou garages et seize déclarations préalables.



Le développement de la commune est étroitement lié à l'installation de nouveaux résidents

Michel LE GRAND

La réforme du permis de construire

La réforme du permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur le 1er octobre 2007. Le regroupement des procédures, des délais d'instruction garantis, un contenu précis des dossiers de demande et une plus grande responsabilité des constructeurs et architectes constituent les éléments essentiels de cette réforme.

Des procédures regroupées: Face à la multiplication des régimes d'autorisation ou de déclaration dans le code de l'urbanisme, le décret a pour effet de fusionner les 11 autorisations et 5 régimes de déclarations existant en 3 permis et une déclaration préalable :

- ◆ permis de construire,
- ◆ permis d'aménager,
- ◆ permis de démolir.



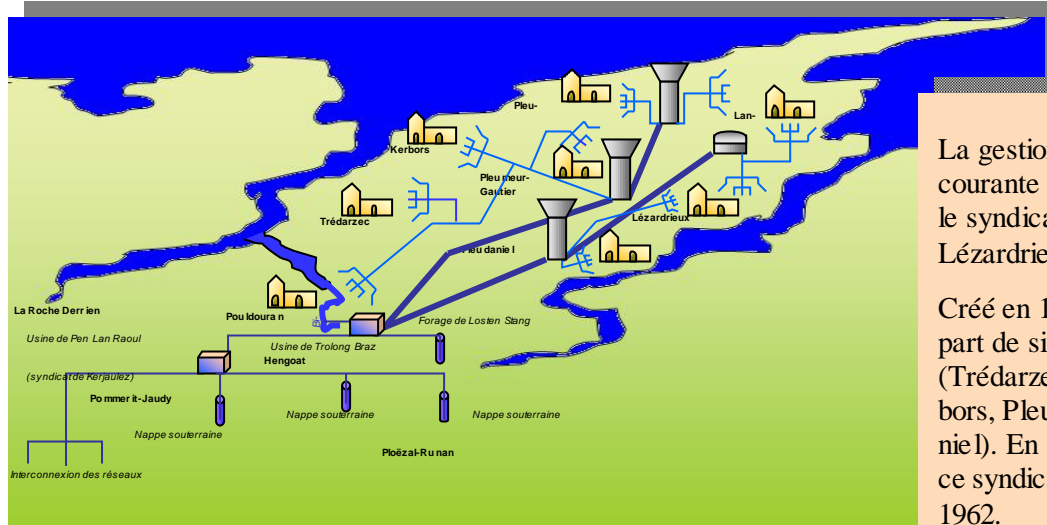
Des champs d'application plus précis : la liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration sera fixée de façon exhaustive.

Une gestion des pièces manquantes du dossier plus claire et plus simple: une liste des pièces devant accompagner le dossier est fournie avec les nouveaux formulaires. L'administration a obligation de réclamer les pièces manquantes avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier

Des délais d'instruction garantis et un contenu précis des dossiers de demande: Le délai de droit commun d'instruction du permis de construire est fixé à 2 mois pour les maisons individuelles et 3 mois pour les autres constructions. Il figure sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie. De plus, le décret précisera de façon exhaustive la liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de permis ou à une déclaration préalable.

Une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes: Lors du dépôt de la demande, de nombreux éléments deviennent déclaratifs, et le service instructeur n'a pas à assurer de vérification préalable. Lors de l'achèvement des travaux, la réforme modernise le régime du contrôle de la conformité des travaux.

La distribution d'eau sur le canton



La gestion de la distribution de l'eau courante sur le canton est assurée par le syndicat d'eau de la presqu'île de Lézardrieux.

Créé en 1960, il se compose au départ de six communes adhérentes (Trédarzec, Pleumeur-Gautier, Kerbors, Pleubian, Lanmodez et Pleudaniel). En 1961 Lézardrieux adhère à ce syndicat, puis Pouldouran en 1962.

La production d'eau alimentaire est réalisée par l'usine de Trolong Braz en Hengoat, qui puise son eau brute dans la rivière du Bizien. Divers traitements appropriés y sont effectués avant d'autoriser la distribution sur le réseau d'eau potable.

Ce captage de surface suffit à l'approvisionnement global du syndicat jusqu'en 1990, date à laquelle la qualité de l'eau de la rivière se dégrade, avec des dépassements de seuil de plus en plus fréquents en concentration de nitrate. L'eau distribuée aux abonnés provient alors d'un mélange entre les eaux du Bizien et les eaux issues d'un forage situé à Pommerit Jaudy.

Suite au *contentieux européen* * à propos de la dérive en matière de pollution des eaux bretonnes, le pompage sur le Bizien est interrompu sur décision préfectorale en février 2008 et ceci jusqu'à ce que la rivière retrouve des taux en nitrate inférieur à 50 mg/l.

Actuellement l'usine de Trolong Braz sert uniquement de relais pour la distribution de l'eau achetée au syndicat voisin de Kerjaulez dont l'unique compétence, est la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de ses adhérents, à partir de ses propres ressources et une interconnexion des réseaux de distribution d'eau (usine de Pen Lan Raoul en Hengoat).

Un forage sur le site de Losten Stang (Hengoat) datant de 1998 est en cours de réhabilitation pour mise en conformité avant exploitation. Raccordé à l'usine de Trolong Braz, cette ressource en eau souterraine de bonne qualité, permettra très bientôt de produire 300 à 500 m³/jour soit 1/4 à 1/3 de la quantité nécessaire pour l'alimentation quotidienne en eau potable des huit communes affiliées au syndicat.

** Le 21 mars 2007 la commission européenne a décidé de poursuivre une seconde fois la France devant la cour de justice européenne en raison de la pollution par les nitrates de sources d'eau potable en Bretagne. (La commission propose de demander à la cour d'imposer à la France une somme forfaitaire supérieure à 28 millions d'euros et une astreinte journalière de 117 882 euros)...*

La distribution est garantie par trois châteaux d'eau et un réservoir, répartis sur la presqu'île.

Pleudaniel est approvisionné par le château d'eau implanté sur sa commune. Avec sa capacité de 600 m³ il assure la fourniture d'une portion du réseau Lézardrien mais également l'approvisionnement du réservoir de 400 m³ situé sur la commune de Pleumeur-Gautier. Ce dernier permet l'alimentation de Lanmodez et de la seconde tranche de Lézardrieux.

Le château d'eau de Pleumeur-Gautier quant à lui, avec une réserve de 800 m³ garantit la distribution sur ses terres et dans les communes de Pouldouran, Kerbors, Trédarzec. Il relaie également le château d'eau de Pleubian qui avec ses 600 m³ de capacité de stockage alimente son propre territoire.

Marcel TURUBAN

Les écoles primaire et maternelle

L'école: Une véritable leçon de vie.

L'embouchure du Trieux, vue de Kermouster



L'idée n'était peut-être pas si folle d'avoir inventé l'école. Au-delà des apprentissages et programmes scolaires, nos écoles développent une pédagogie très ouverte vers l'extérieur, pour le plus grand bonheur de nos élèves. Les thèmes sont variés et divers. Il convient ici de citer quelques exemples :

- Des échanges suivis avec une école du Niger (provisoirement suspendus car le pays est en guerre).
- Une présentation du commerce équitable avec la collaboration de l'Association « Artisan du monde ».
- Une initiation au tri sélectif des ordures ménagères.
- Des échanges avec d'autres écoles dans le cadre de rencontres sportives, musicales (un concert est donné chaque année par les élèves de plusieurs écoles dans le cadre d'un programme proposé par le rectorat).
- Des sorties culturelles (exposition sur la vie médiévale, cinéma...).
- Des sorties sur la découverte du patrimoine (Château de La Roche Jagu, Abbaye de Beauport)
- Initiation à la pratique du cirque.
- Participation également des élèves en extrascolaire à des ateliers qui se déroulent au Foyer-Logement dans le cadre des échanges inter-générationnels.

Travaux prévus cette année

La municipalité affiche une réelle volonté de satisfaire les besoins de nos écoles. Sur le plan matériel, des améliorations sont réalisées régulièrement :

- Remise aux normes des salles de classe,
- Renouvellement du mobilier,
- Création d'espaces de rangement à la demande des institutrices,
- Acquisition de nouvelles machines pour compléter le parc informatique,
- Rénovation de l'ancienne garderie qui devient une salle dédiée aux arts plastiques, aux langues, au travail en groupe...
- Rénovation des locaux dédiés à la garderie.

L'école joue un rôle essentiel dans l'intégration sociale des enfants: elle prépare les individus à vivre en société. Il convient de tout mettre en œuvre pour la renforcer, lui donner le maximum de moyens pour l'aider à accomplir ses missions.



I nauguration du nouveau mobilier de la cantine scolaire au mois de Juin 2008.

- L'an dernier, la municipalité avait équipé la cantine de 8 tables basses, 48 chaises et deux claustras en bois verni pour les maternelles,
- Cette année, 15 tables rectangulaires et 90 chaises destinées aux élèves du primaire viennent compléter ce mobilier
- Coût total de l'opération: 20 418 euros.



Y. ANDRE

L'Ecole Maternelle



Pique-Nique à l'île à Bois — Juin 2008

L'école Maternelle Publique de Lézardrieux accueille 54 élèves de deux à cinq ans qui s'épanouissent dans un environnement éducatif varié. Les projets de l'année qui se termine furent pour les enfants source de découvertes et d'échanges.

- Découverte de la faune littorale en continuité de la sortie à l'aquarium de Saint Malo.
- Un spectacle de Noël qui a fait rêver les enfants.
- Une pratique musicale accompagnée par l'intervention d'une musicienne.
- Rencontre sportive avec une classe de Paimpol,
- Echanges avec d'autres classes par l'utilisation des nouvelles technologies (internet, méli,) pour une ouverture sur le monde et pour apprendre à vivre ensemble.
- Parcours photos au parc départemental de La Roche Jagu.
- Fréquentation de la Bibliothèque pour Tous de Lézardrieux.
- Une activité poney à Kermouster associée à une pratique de la randonnée pédestre pour découvrir notre environnement naturel.
- Echanges avec les classes élémentaires pour des lectures faites aux petits par les plus grands.

Les projets de l'année à venir prennent forme. Les arts plastiques seront à l'honneur dès la rentrée par la réalisation de fresques sur des supports en bois pour embellir notre cour.

L'école, désormais équipée en informatique, sera reliée à l'ADSL dès la rentrée de septembre.

J.P. WILLOCQ, directeur de l'Ecole Maternelle Publique de Lézardrieux

L'Association des Parents d'Elèves à Lézardrieux

Le but de l'association est de venir en aide tant financièrement qu'humainement à l'équipe enseignante afin de lui permettre de réaliser au mieux son projet d'école.

Grâce à votre mobilisation constante pour les enfants dans les diverses manifestations organisées tout au long de l'année, nous avons pu récolter autour de 5000 euros. Cette somme, répartie par enfant, a permis de financer des abonnements à divers magazines, des cadeaux de Noël, des activités sportives, des jeux pour la garderie, des sorties pédagogique ainsi que divers matériels.

Au cours de l'année scolaire, nous avons mené à bien plusieurs manifestations: ventes de Pizzas et brioches, repas dansant, tombola. L'année s'est terminée par la traditionnelle Kermesse des écoles, le dimanche 22 juin.

Des idées, des questions, des remarques ou suggestions, n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe APE

Le Foyer Logement EHPAD « Les Mouettes »



La vie quotidienne

A la Résidence « Les Mouettes », la chaleur humaine et le bien-être des résidents sont nos priorités quotidiennes. Cela se traduit par une volonté permanente de dialogue entre les résidents et le personnel, le tout dans un esprit de bonne humeur.

Depuis le 16 février 2007, nous avons mis en place un Conseil de la Vie Sociale, dont le but principal est d'associer les Résidents et leur famille aux grandes décisions concernant la vie de la structure.

Afin de structurer une partie des activités du Foyer, une association de résidents « Les Amis de l'Estuaire » a vu le jour le 21 septembre 2006. M. Jean-Yves Menguy, un de nos résidents, en assure la présidence.



L'établissement veut s'ouvrir vers l'extérieur et favoriser les échanges autant que faire ce peut. Pour exemple, des animations et stages sont proposés aux élèves de l'école primaire dans le cadre des échanges intergénérationnels (calligraphie, atelier osier, ...)

C'est un établissement public dont la gestion est confiée au Centre Communal d'Action Social (CCAS). Il est classé établissement Médico-Social et relève du Code de l'Action Sociale des Familles (loi N° 2002-2 du 2 Janvier 2002).

Rappelons que la France compte actuellement près de 700 000 personnes âgées vivant dans plus de 10 000 institutions. Les besoins de cette population dépendante sont de plus en plus grands. Nous sommes face à un véritable défi: ce lui d'apporter des réponses en terme de prise en charge et d'accompagnement, que ce soit à domicile ou en structure spécialisée, étant précisé que la dépendance s'accompagne bien souvent de problèmes d'ordre médical.

C'est pourquoi, l'Etat a fait obligation aux structures existantes accueillant des personnes âgées dépendantes de passer sous le statut EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées dépendantes).

Le Foyer Logement est passé sous ce statut le 1er Juillet 2005. L'établissement a signé une convention tripartite avec le Conseil Général et la Caisse d'Assurance Maladie. Le budget global atteint aujourd'hui 1,4 Million d'euros. Il est composé de 3 sources principales:

- L'hébergement, financé par les résidents,
- La dépendance, financée par le Conseil Général,
- Les soins, financés par la Caisse d'Assurance Maladie.

Ce nouveau statut a surtout permis de développer de façon significative tout ce qui concerne le soin. Le Docteur Tournier, médecin coordonnateur est garant du projet de soin de l'établissement. L'équipe du Foyer-Logement est aujourd'hui composée de 32 salariés (28 équivalents temps plein).

L'établissement a la capacité d'accueillir 58 personnes âgées dont l'état de santé nécessite, à des degrés divers, une surveillance attentive ou médicale, des soins adaptés et une aide pour les actes essentiels de leur vie quotidienne.

Par ailleurs, chacune de ces personnes est un cas unique, tant par son état de santé, son passé médical, que par son histoire antérieure et par sa conception personnelle de la vie.

« Quelque soit son état de dépendance, sa (ou ses) maladie(s), la personne âgée est une personne à part entière »

Y. ANDRE

Les mises aux normes du Foyer-Logement:



Après-midi détente au Foyer-Logement

Les Amis de l'Estuaire

Impulsée par la volonté de son Président, Monsieur Jean Yves MENGUY, cette association voit le jour le 21 Septembre 2006. Elle a pour but d'être un support pour l'organisation de sorties, d'activités diverses et de mettre en relation les résidents du Foyer Logement avec des associations extérieures.

En Septembre 2007, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Les activités écoulées ont été :

- Organisation d'un loto
- Organisation d'un arbre de Noël
- Une sortie au Zoo de Trégomeur
- Une sortie au Village Gaulois à Pleumeur Bodou avec un retour par le circuit touristique des Ajoncs d'Or
- Projection de DVD (la vie de St Yves)

Un pot de l'amitié a été réalisé à l'attention des commerçants pour les remercier de leur aide financière ou matérielle pour organiser les lotos

Prévisions et Perspectives

L'association va renouveler ses opérations traditionnelles et prépare une sortie pour la visite de l'Abbaye de Beauport.

Le Président et son équipe tiennent à remercier tous les membres adhérents. L'association est aujourd'hui reconnue et se développe. Elle répond à un réel besoin, principalement auprès des résidents du Foyer Logement.

Le Président, **Jean**

Yves MENGUY

Le statut EHPAD nous astreint à une mise en conformité avec les réglementations. Le propriétaire des bâtiments « Côtes d'Armor Habitat » doit réaliser les travaux, principalement dans les domaines de l'accessibilité et des normes incendie. A ce titre, toutes les salles de bain seront refaites à neuf. Ces travaux seront également l'occasion d'améliorer certains services: Création d'une nouvelle lingerie, d'un atelier pour les travaux de maintenance, d'une salle de soins, d'un salon de coiffure mis à disposition des coiffeurs.

Les bureaux et l'accueil feront aussi l'objet de transformations importantes et les deux ascenseurs seront remplacés.

Tous les travaux seront réalisés avec les résidents en place. Des dispositions transitoires seront étudiées, mais d'emblée, il convient de souligner qu'il nous faudra beaucoup de compréhension de la part des résidents, des familles et du personnel.

Les travaux devraient s'étaler sur une année et démarrer en Septembre 2008. Une réunion d'information sera programmée à destination des résidents et des familles, en présence de représentants de Côtes d'Armor Habitat et du Conseil Général.

Le coût de l'opération est évalué à 1,8 Million d'euros.

Le coût financier supporté par le résident est évalué à 125 euros par mois.

Que chacun soit remercié pour son engagement, qu'il soit professionnel ou bénévole auprès de nos aînés, afin de satisfaire au mieux leurs besoins et leur assurer chaleur, sécurité et bien-être, qu'ils sont en droit de recevoir.

M. André, Directeur du Foyer Logement



Les Amis de L'Estuaire en sortie

Le CCAS



Le Centre Communal d'action social (**C.C.A.S.**) est un établissement public communal. Il a une existence juridique autonome et distincte de celle de la commune. Il est représenté par son Président.

Missions au sein de la Commune :

- L'analyse des besoins sociaux: Cette analyse permet de mettre en adéquation les besoins de la population et les actions engagées par le CCAS. C'est un outil d'aide à la décision.
- Des missions réglementaires pour le compte du département et de l'Etat parce que c'est un service de proximité pour la population. Le CCAS accueille et instruit les demandes de prestations légales :
 - Aide sociale aux personnes âgées, aux handicapés
 - Revenu Minimum d'Insertion (RMI-RSA)
 - Plan canicule envers les anciens.
- Des missions facultatives : Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A cet titre, il peut développer toutes les formes d'aides facultatives ou d'équipements sociaux. Ces missions facultatives constituent l'essentiel de ses actions. Elles sont fonction des choix de la municipalité et du Conseil d'Administration et peuvent donc varier d'une commune à l'autre.

Prévention Canicule

Les chaleurs exceptionnelles de l'été 2003 ont fait de nombreuses victimes parmi les personnes âgées.

Cet événement a révélé la nécessité d'améliorer la prise en charge des personnes les plus vulnérables, et de développer des moyens de prévention. La municipalité est particulièrement attentive aux risques encourus par les anciens lors de fortes chaleurs. Dans le cadre du plan de prévention de canicule, les personnes âgées, fragilisées et isolées souhaitant se faire recenser par la mairie peuvent se faire connaître auprès de la mairie ou des membres du C.C.A.S.

Par ailleurs, si vous avez dans votre entourage des **personnes isolées** et fragiles, en plus de les inscrire, pensez à vous informer régulièrement de leur santé et incitez les à manger et à boire.

Rôle de la municipalité :

- un registre nominatif des personnes âgées et handicapées est ouvert à la mairie. La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration est facultative.
- Pour le foyer Logement, un plan Bleu est instauré. Il est régi par une convention, reconduite chaque année avec l'hôpital de Tréguier.
- Un bulletin d'alerte peut également être édité
- Les services à domicile sont également prévenus des risques potentiels.

Les recommandations

Lutter contre la température ambiante, éviter la déshydratation, lutter contre l'élévation corporelle de la température

Qui contacter ?

Un numéro vert est à votre disposition de 8H00 à 20H00: le **0 800 06 66**. Ce sont des messages d'information préenregistrés.



Composition du CCAS

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration qui comprend :

- Le Maire, président de droit
- 4 conseillers municipaux élus par le Conseil Municipal (Mme Marie-Louise GIMART, vice-présidente, Mme Thérèse JAMET, M. Pierre-Yves ARZUL, M. Michel LE GRAND)
- 4 membres, nommés par le Maire, dont 2 représentants des associations à vocation sociale œuvrant sur le territoire de la commune (Mme Monique LE QUEMENT, Mme Elisabeth LESCOUARCH, M. André DELAMAIRE, M. Guy BODENAN).

Etat Civil 2007/2008

NAISSANCES 2007

| | |
|------------------|---------------------|
| SIMONIN Joude | 3 février |
| CAPITAINE Aëlig | 27 avril |
| OLLIVIER Téha | 28 avril |
| CARRIOU Lili | 1 ^{er} mai |
| BERTHOU Lou-Anne | 9 juin |
| CORLA Y Jane | 10 juin |
| MARTINAT Océane | 10 juin |
| TURBAN Hugo | 29 août |
| GUILLOU Yanis | 30 octobre |
| BEGASSE Mathis | 8 décembre |

NAISSANCES 2008

| | |
|----------------------|-------------------------|
| LE NAOURES Julie | 1 ^{er} janvier |
| HAMON Pierre | 10 janvier |
| LEVRARD Clémence | 24 janvier |
| BUCHET Shana | 8 février |
| LEHOUX—DUSSAPT Kévin | 4 mars |
| LE RAZAVET-LAGADIC | 7 avril |
| DECROD Jules | 7 mai |



Le 30 Mai dernier, notre doyenne Mme Alexandra Le Nédélec a fêté ses 99 ans en compagnie de sa famille et de ses amis. Le Maire, les adjoints et membres du CCAS ont tenu à marquer l'événement et se sont rendus à son domicile, Rue St Christophe. Tous nos vœux de santé et bonheur à Mme Le Nédélec.



Yvette et Félicien Allain fêtent leurs noces de Palissandre

Le 28 Juin 2008, 65 ans jour pour jour après s'être dit « OUI » à la mairie de Lézardrieux, Yvette et Félicien Allain se sont retrouvés devant M. Le Maire pour célébrer leurs Noces de Palissandre.

Tous nos vœux de santé et de bonheur à ce couple qui réside désormais à Plourivo, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

MARIAGES 2007

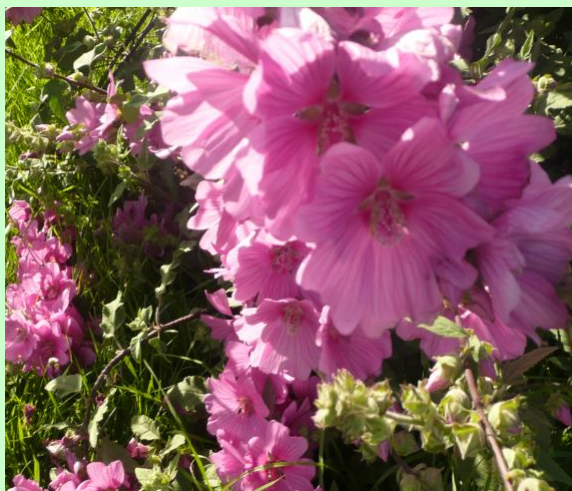
| | |
|--------------------------------------|--------------|
| GUEGUINIAT Yann-CHEVALIER Caroline | 19 mai |
| SERMEUS Gérald-WISCART Claire | 2 juin |
| LE RAZAVET Charles-BODIN Jacqueline | 7 juin |
| HELLEQUIN Erwan-Essalin Sonia | 9 juin |
| HUBEAU Sébastien-DI DOMENICO Marina | 9 juin |
| SOISMER Guillaume-PENHOAT Christelle | 30 juin |
| LE GUEN Yann-CATUOGNO Michelle | 7 juillet |
| ALLAINMAT Erwan-POILPOT Laurence | 22 septembre |
| LE RIDER Daniel-BENOIT Nathalie | 3 novembre |
| DJADANE Abdelouaheb-VANBLEUY Valérie | 1er décembre |

MARIAGES 2008

| | |
|------------------------------------|---------|
| ROCHE Nicolas-ROSSO Stéphanie | 5 mai |
| CHARTIER Fabien-RIOU Anne | 5 mai |
| VAN Michel-OLLIVIER-HENRY Jacinthe | 21 juin |



Fleurissement



Poursuivons nos efforts pour l'embellissement de notre commune.

Comme les années précédentes notre commune est inscrite au concours départemental des maisons et jardins fleuris.

Il est organisé au niveau communal par un jury composé d'élus et de professionnels du fleurissement, qui procède fin juin à une sélection et au classement des maisons et jardins les mieux fleuris de la commune dans chaque catégorie.

Dans un but d'impartialité un échange de jury sera effectué entre Pleubian et Lézardrieux.

Aux vues du palmarès communal, les jurys du Pays Touristique et Départemental interviendront courant juillet et août.

Soyons nombreux à fleurir notre commune, c'est l'un des meilleurs atouts pour la promotion du tourisme, puisqu'il concerne l'agrément du cadre de vie de Lézardrieux.

Thérèse JAMET

Résultat du concours des MAISONS FLEURIES 2008

1ère Catégorie : MAISON AVEC JARDIN FLEURI VISIBLE DE LA RUE (SURFACE < 1000 M2)

- 1er prix : Mme HERBE Jeannine 2 place Avel Mor
- 2è prix : Mme LE GONIDEC 8 rue de l'Armor
- 3è prix : Mme LE BERRE 1 rue du Lavoir
- 4è prix : Mme LE BEUZELIER Annick 10 cité Kérizellan
- 5è prix : Mme POAS Azzeline 14 rue Roch Briadis
- 6è prix : Mme THOMAS Nicole 11 impasse St Jean
- 7è prix : Mme TABARRE Hélène 4 impasse des Mimosas et 3 rue Roch Briadis
- 8è prix : Mr BALLUAIS Fin Véo
- 9è prix : Mme LE GUEN Annie 6 cité de la Gare
- 10è prix : Mme HEGARET 12 rue du Clos

2è Catégorie : PARC ET GRAND JARDIN PRIVE VISIBLE DE LA RUE OU OUVERT AU PUBLIC (SURFACE > 1000 M2)

- 1er prix : Mr LE BRIAND Yves 14 rue st maudez
- 2è prix : Mme QUIMERCH Geneviève 1 bis rue de Penhent glas
- 3è prix : Mme TOULLIC Corinne 6 Kermaria

3è Catégorie : FACADE FLEURIE VISIBLE DE LA RUE

- 1er prix : Mr LE GENTIL Edouard Mezo Bodic
- 2è prix : Mme THOMAS Anne-Marie allée des Marronniers
- 3è prix : Mme BOCLE Elisabeth résidence les Mouettes appartement 13
- 4è prix : Mme LE CAM Hélène 11 cité kérizellan
- 5è prix : Mme MICHEL Bodic

4è Catégorie : HOPITAUX, FOYERS LOGEMENTS ET AUTRES ETABLISSEMENTS DE SERVICE PUBLIC

- 1er prix : Mairie 23, Place du Centre



Tourisme



Un des secteurs d'activité à développer pour l'économie et la Vie de la commune est en effet le tourisme, au sens le plus large.

L'idéal serait d'étendre la fréquentation des visiteurs sur une plus grande partie de l'année.

Plusieurs outils de promotion ont vu le jour pour accompagner au mieux les estivants dans la découverte de notre territoire.

Une des activités la plus demandée est la randonnée pédestre, activité physique agréable et peu coûteuse, appréciée par de nombreux vacanciers.

Le GR 34 et les boucles communales permettent de découvrir de magnifiques panoramas, en passant par le sentier botanique des Perdrix.

Vous trouverez les cinq boucles de Lézardrieux, dans « Le guide des randonnées dans la presqu'île sauvage » qui en compte 18 au total, il est en vente au prix 3 euros à l'office de tourisme.

Des visites guidées intitulées « A la découverte du bourg historique de Lézardrieux » vous seront proposées en juillet et août, tous les jeudis par Martine BALLUAIS et Robert MOULY.

Pour tout renseignement, contactez l'Office du Tourisme de la Presqu'île (rond point de Kerantour ou annexe sur la place du Bourg)



Comme chaque année le camping municipal de Kermarquer sera ouvert au public du 15 juin au 15 septembre et fonctionnera avec un responsable et 4 hôtesses, 2 en juillet et 2 en août.

Les habitués apprécient notre camping pour sa situation en bordure de rivière. Ils souhaitent y trouver calme et tranquillité.

C'est pourquoi, la vitesse est limitée à 10 km/h en journée et la circulation y est interdite après 22H00



Aux camping-caristes : Pour une bonne cohabitation, respecter les riverains, éviter tout stationnement gênant ou abusif, notamment dans les zones sensibles proches du rivage ou d'intérêt touristique, surtout de 9h à 20h afin de permettre l'accès aux autres usagers.

Respecter les conditions d'hygiène en utilisant les bornes aménagées. A cet effet une borne a été installée à l'entrée du camping de Kermarquer l'été dernier avec paiement par carte bancaire.

T. JAMET



Patrimoine

La Bretagne dispose d'un patrimoine très diversifié fait de châteaux, de manoirs, de chapelles de fontaines, de lavoirs ...mais l'originalité profonde de notre région réside dans la quantité de chapelles aussi charmantes qu'inattendues que révèlent nos campagnes.

La visite de la chapelle de Kermaria, fermée au public depuis trente ans a suscité beaucoup d'intérêt les 14 et 15 juin derniers, à l'occasion des journées de patrimoine de pays. Les nombreux visiteurs ont pu y découvrir ses statues en excellent état de conservation mais aussi de remarquables peintures murales. La commune a entrepris des travaux pour réparer une importante fissure murale et une chute de pierres au niveau d'une des portes d'accès de l'édifice. Un élagage est également prévu pour protéger la toiture.

La chapelle de Kermaria sera visitée en début d'année 2009 par un représentant de la cellule « direction de la culture » du Conseil Général de Côtes d'Armor, accompagné d'un architecte des bâtiments de France, afin d'expertiser les peintures et les statues qu'elle abrite.



Convaincu des possibilités de développement culturel et touristique que peut engendrer la valorisation de nos monuments, je lance un appel à tous les lézardrieviens motivés pour fonder une association de sauvegarde du patrimoine.

Marcel TURUBAN



La Chapelle de Kermaria

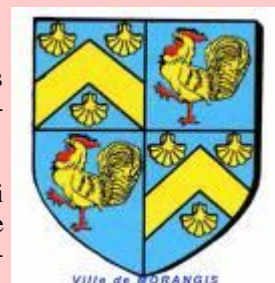
La Chapelle de Kermaria, dédiée à Saint Mathurin date de la fin du XVIIIème siècle. Construite en 1789 (année gravée sur le clocher) en granit, en schiste et en moellons, la chapelle fut vendue comme bien national à Mathurin Heloury, puis transmise à la famille Nicolazic-Kerroux qui en fit don à la commune en 1987 pour un franc symbolique.

Morangis, notre ville jumelle



Depuis de nombreuses années Lézardrieux et Morangis avaient tissé des liens d'amitié. Ce n'est que depuis le 19 novembre 1998 que date le 1^{er} acte de jumelage.

Un jumelage riche d'espérance et d'ouverture pour les jeunes de Morangis qui séjournent le temps d'un été à la colonie de Kermenguy et pour les jeunes de Lézardrieux qui font le déplacement tous les ans pour un week-end de football international avec les autres villes jumelées de Morangis.



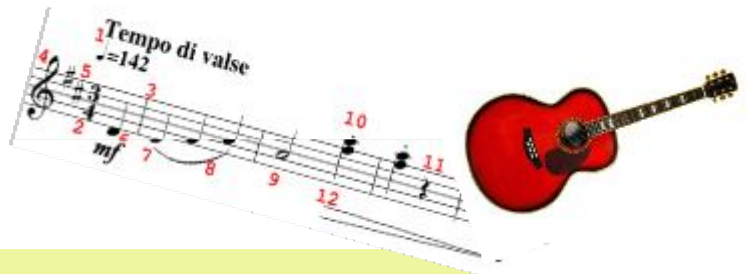
Fin juillet quelques membres de la nouvelle municipalité de Morangis dont le Maire, Monsieur Pascal NOURY se déplaceront à Lézardrieux pour découvrir le domaine de Kermenguy et par la même occasion rencontrer la municipalité de Lézardrieux.

Et pourquoi pas, la préparation d'une manifestation conviviale avec les habitants de Lézardrieux au printemps 2009.

T. JAMET



Le SIVU de musique



Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) de musique se situe à Tréguier et a été créé en 2000 prenant ainsi la suite de l'association fondatrice qui existait depuis 10 ans. Le but de l'école est de mettre en commun les modestes moyens des communes afin d'accompagner le mieux possible les pratiques musicales en amateur. L'accès à la musique est une priorité de la politique départementale et, à travers un conventionnement, incite au maintien de tarifs accessibles pour les familles tout en respectant un enseignement de qualité.

De 4 membres fondateurs en 2000 (Plouguiel, Penvenan, Lanmodez, Lézardrieux), le SIVU est passé à 6 membres en 2002 (Tréguier, Coatréven) mais n'a pu évoluer depuis. C'est pourquoi, l'intercommunalité apparaît maintenant comme la seule solution viable pour assurer un tel service de proximité sur l'ensemble de nos communes. L'intégration à la Communauté de Communes des 3 Rivières avec un rapprochement avec la Communauté de Communes de Lézardrieux est devenue incontournable pour le développement de l'école. C'est cet enjeu d'une politique culturelle intercommunautaire dynamique en complémentarité avec les différentes associations locales qui est maintenant à mener.

Le nombre d'élèves, quant à lui, est passé de 90 en 2000 à 147 cette année. (60 élèves du SIVU et 83 élèves hors SIVU, dont une trentaine d'adultes). Les tarifs proposés pour les élèves émanant des communes adhérentes au SIVU sont minorés de 50% par rapport aux tarifs appliqués aux élèves des communes non-adhérentes. Mais il faut tendre à diminuer encore ces coûts afin de rendre la pratique musicale accessible au plus grand nombre. A noter qu'il y a actuellement 32 élèves de notre canton dont 6 de Lézardrieux qui suivent des cours sur l'année.

Mais l'école de musique, en phase avec l'identité locale, est devenue également un lieu de rencontre, de découverte et d'apprentissage et s'extériorise de plus en plus. Le renforcement des liens avec les établissements scolaires se traduit par le développement des interventions au sein des écoles primaires par deux professeurs diplômés spécialisés. L'école de Lézardrieux bénéficie ainsi de cours d'éveil musical entièrement financés par la commune tout au long de l'année scolaire. Dès la prochaine rentrée de septembre, l'arrivée d'un professeur coordinateur dont la mission sera multiple (organisation et animation de l'équipe pédagogique, suivi des projets des élèves, organisation des auditions, des spectacles et animations, etc.) impulsera encore davantage ce rayonnement et cet ancrage au sein des communes de nos 2 cantons.

Avoir une telle école de musique à proximité c'est s'assurer de l'épanouissement de l'enfant à travers la musique, du développement des pratiques musicales collectives et favoriser, pourquoi pas, la création de différents groupes tels ceux que nous avons pu voir et admirer sur scène à Lézardrieux tout récemment.

Alors après la fête de la musique, faites de la musique ! 10 professeurs vous attendent, vous ou votre enfant, pour toute une panoplie de pratiques: piano, batterie, ateliers rock ou jazz, violon, guitare, harpe celtique, flûte traversière, saxo, clarinette, accordéon diatonique ...

Pour tout renseignement appelez le 02 96 92 33 46

Pierre-Yves ARZUL
Président du SIVU de l'école de musique



L'USTLP en bonne santé



Les débutants, poussins, benjamins, les 13 ans, 15 ans, 18 ans, les joueurs des équipes A-B-C et les trois arbitres ont une nouvelle fois montré les maillots de l'USTLP sur de nombreux terrains de sports du Département et pour les plus jeunes à Cologne en Allemagne où ils ont eu l'occasion d'affronter des équipes de diverses Nations.

La saison qui vient de s'achever aura permis d'enregistrer d'excellents résultats car les équipes se sont placées parmi les meilleures de leur groupe.

Ces résultats sont aussi l'œuvre des entraîneurs qu'il faut féliciter pour leur investissement total, des responsables des équipes pas avares dans leur disponibilité, les sponsors toujours les bienvenus, des voituriers, car le déplacement de joueurs est indispensable et

ils sont trop peu nombreux, du Président et des membres du bureau pour l'organisation et les encouragements apportés par la présence des supporters fidèles, mis à l'honneur, tous les joueurs du plus petit au plus grand.

La saison prochaine 2008-2009 verra l'équipe première visiter les terrains de la Ligue de Bretagne. La Promotion d'Honneur permettra aux joueurs de l'entente Lézardrieux-Pleudaniel, de s'épanouir en démontrant leur capacité physique et morale. Il y a bien sûr pour chacun à apporter son concours. Car une équipe est censée appliquer en compétition ce qu'elle a travaillé à l'entraînement. C'est dans les oppositions lors de ces séances que l'on doit se forger la volonté, l'émulation qui doivent ensuite se retrouver sur le terrain où il faut avoir de bonnes sensations pour bien jouer. Lorsque l'on est défaillant dans un secteur, il ne faut pas hésiter à le travailler. Les qualités individuelles sont bonnes, mais elles doivent être accompagnées d'un état d'esprit conquérant.

C'est la condition pour aller au bout des ambitions du club: jouer les premiers rôles pour se maintenir en Promotion d'Honneur, et pour les autres équipes faire un saut dans la catégorie supérieure.

Et pour que les confrontations se déroulent dans de bonnes conditions, remercions les deux Maires et les Conseils Municipaux pour l'entretien et l'amélioration des installations sportives, qui permettent le déroulement des compétitions et de la sécurité de plus de cent quarante pratiquants chaque week-end.

Un merci à Monsieur le Maire de Morangis pour l'accueil et la réussite du tournoi international jeunes organisé le week-end de la Pentecôte.

Les dates à retenir :

- 15 août : kermesse et challenge GERARD Bernard
- 29 novembre : Salle Georges Brassens
- Le 31 Juillet: pièce de théâtre : "LA VIE DE CHANTIER", comédie écrite par Dany Boon produite par l'Association Théâtrale d'Yvias – Venez nombreux

Hubert CALLIOT

USTLP





Tennis-Club Lézardrieux



Le Tennis-Club de Lézardrieux a été créé en Juin 1983 à l'initiative du Docteur Tournier. Nous fêterons son vingt-cinquième anniversaire en ce mois de Juin 2008.

Nous sommes satisfaits que cette activité sportive ait perduré à Lézardrieux, souvent grâce à une petite poignée de bénévoles qui ne ménagent pas sa peine pour faire vivre l'association au sein de notre commune.

Actuellement, encore fort d'une soixantaine de membres (90% des effectifs sont Lézardrieviens), le club a fondé son activité première sur la formation des jeunes qui débute dès l'âge de 5 ans. Nous entendons poursuivre dans cette voie en accentuant la qualité désormais sans conteste de la formation

dispensée au sein de notre Club.

En effet depuis Septembre 2007 nous nous sommes attachés les services d'un nouveau professeur diplômé d'état dépendant du Comité Départemental de Tennis qui entraîne les jeunes inscrits dans les différents championnats départementaux. Ce professeur, **Mr Thierry Freslon**, donne plus qu'entière satisfaction aux dirigeants et parents des élèves. Nous tenons à le remercier pour sa formation de qualité qui se manifeste dans les résultats obtenus.

Pour la rentrée 2008/2009 cet effort sera encore accentué par l'aménagement de plages horaires supplémentaires attribuées au B.E. Si la demande se fait sentir nous envisageons même de dispenser des cours d'initiation Adultes : de 16 à 77 ans et plus... Mesdames, Messieurs prenez acte dès maintenant.

Pour les enfants nous assurons des cours à partir de 5 ans : mini-tennis, école de tennis. Rendez-vous, Parents et Adultes à la rentrée de Septembre pour les inscriptions dans les diverses plages d'activités.

Le Club tient à remercier la municipalité pour son soutien logistique et financier qui met la pratique du tennis à portée de tous.

Bonnes Vacances à tous ! Le Président, **Jean-Yves Pédrón**



Les 2 et 3 mai s'est déroulé sur notre commune le **2ème festival Trieux Tonic Blues**. Le but de cette manifestation est de faire découvrir la musique Blues à travers différents groupes de musique qui par leurs compositions instrumentales (harmonica, cuivres, piano) abordent ce thème avec beaucoup de chaleur et d'émotion.

Les concerts à la salle Georges Brassens étaient d'un excellent niveau musical grâce aux Patrick Cany, Dizzy Town Blues, Ze Bluttones et Mister boggie Woggie.



Les concerts dans les bars (le cariocca, resto de la gare, bar du yacht) ont été suivis par un bon public (les groupes : Back Door Men, Patrick Cany, Caps and Hats).

Le tremplin découverte, organisé sur le port dans le cadre de la brocante, a vu se succéder les écoles de musique de Bégard, Chatelaudren, Guingamp, Tréguier, plus les groupes Zéphyr et Harmonie Blues.

Pour le déroulement de ses 2 jours, 40 bénévoles se sont mis à la disposition de l'association pour assurer les différentes tâches.

Nous remercions vivement tous nos partenaires (privés et publics) pour leur aide.

Le bilan de cette manifestation étant positif, avec l'espoir de voir sa fréquentation augmenter, toute l'équipe de TTB est repartie pour une 3ème édition les 22 et 23 mai 2009.

Notre prochaine manifestation (un peu en dehors du blues) est le concert de **GILLES SERVAT le jeudi 14 août 2008** à la salle Georges Brassens.

Les billets sont en vente au Cariocca et l'office de tourisme de la presqu'île. **Tarif 20 euros**

Les co-présidents. Gilles ALLAIN et Philippe HENRY

Amicale des donneurs de sang bénévoles du Trieux



Chaque jour, 8 000 dons de sang sont nécessaires afin de traiter les malades pour qui la transfusion sanguine représente la seule voie de thérapie possible. La satisfaction de ces besoins repose sur la générosité des donneurs, la performance du service transfusionnel et le soutien du réseau constitué par les associations pour le Don du Sang Bénévole (A.D.S.B.). Les structures sont hiérarchisées, allant de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) au niveau national en passant par les **18 E.F.S. Régionaux**, les Etablissements de Transfusion Sanguine (E.T.S.) dans chaque département et, à la base, le grand public constitué par les Donneurs.

L'Association pour le Don du Sang Bénévole

C'est l'élément de base qui fédère les donneurs, anciens donneurs ou militants qui désirent y adhérer. Cette structure permet d'informer ses membres sur les évolutions technologiques de la transfusion sanguine et crée un espace de convivialité et solidarité entre ses adhérents.

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Trieux

L'amicale a été créée en février 1976 et la déclaration à la Préfecture est du 20 mai 1976.

Louis MOISAN en fut le premier Président jusqu'en 2001. Avant l'inscription à la Préfecture, il était déjà à la tête de cette association. Il y est resté 29 ans.

A quoi sert l'Amicale ?

Elle est chargée d'organiser les collectes: publicité locale pour annoncer l'événement, accueil du public, aide logistique au personnel de l'E.F.S. lors de l'installation du matériel, organisation de la collation.

Quelles sont les étapes du don ?

- **l'accueil** : Chaque personne qui se présente est enregistrée dans le fichier des donneurs et on lui attribue un numéro de don national et unique. Un questionnaire lui est remis pour préparer l'entretien médical.
- **l'entretien médical** : Le candidat est reçu par un médecin de l'E.F.S. pour un entretien confidentiel qui déterminera si la personne est apte à donner. Les questions portent sur l'état de santé passé et présent de la personne et sur ses comportements. Le donneur est déclaré apte ou inapte (dans 80 % des cas l'ajournement est temporaire).
- **le prélèvement** : déclaré apte, le donneur est accueilli par un(e) infirmier(e). Le sang est recueilli dans une poche à usage unique et dans les tubes qui seront analysés et identifiés par ce numéro unique.
- **la collation** : C'est un temps de repos et de convivialité qui permet au donneur de se reposer sous l'œil vigilant de l'équipe de l'E.F.S. et du préposé à la collation.

Quelles sont les caractéristiques d'un don ?

Le don du sang total est pratiqué au cours des collectes locales et dans les sites fixés par l'E.F.S. Il dure environ 1 heure dont 15 minutes pour le prélèvement lui-même. La quantité prélevée est environ de 450 ml. On recommande une fréquence de 3 fois par an pour les femmes et 5 fois par an pour les hommes. Il faut compter 8 semaines d'intervalle minimum entre deux dons de sang total. Les besoins sont de 500 dons par jour en Bretagne.

Les dons de plasma et de plaquettes se font sur rendez-vous dans les sites fixes.

Mon souhait est de mieux faire connaître le don du sang au travers de ce petit exposé et ainsi, de sensibiliser toutes les personnes qui hésitent à faire cette démarche.

Nous avons besoin de jeunes donneurs pour la relève. Chacun de nous doit prendre conscience que personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une intervention chirurgicale nécessitant une transfusion.

La conclusion :

« J'ai entre 18 et 65 ans, je suis en bonne santé. Je donne mon sang, je donne la vie ».

La prochaine collecte de sang à Lézardrieux aura lieu le 30 juillet de 15 h 30 à 18 h 30.

Merci de me contacter au 02-96-22-15-05

Marie-Louise GIMART



Bibliothèque pour Tous

L'équipe des bibliothécaires est heureuse de vous accueillir, 8 Place du Centre trois fois par semaine :

- le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00
- le vendredi de 9 h 45 à 11 h 45
- le samedi de 15 h 00 à 16 h 30

L'inscription par foyer est de **10 Euros** pour une année (de date à date).

Les livres sont prêtés pour une durée de **15 jours** moyennant une modeste participation.

Nos lecteurs bénéficient d'une carte de fidélité qui leur permet d'avoir accès à des livres gratuits à partir de livres empruntés.

Notre bibliothèque est un lieu de convivialité dans lequel les lecteurs trouvent un choix de livres de qualité : littérature française ou étrangère, romans policiers ou de détente, science-fiction, documentaires, biographies ou bandes dessinées... **et bien sûr les nouveautés qui sont chaque mois en rayon**. Nous ne manquons pas d'en informer nos lecteurs par voie de presse. Le coin des jeunes est bien pourvu en romans, albums, B.D. documentaires. Des livres en « large vision » sont à la disposition des abonnés pour plus de confort lorsque la vue fatigue.

Nous faisons partie d'un réseau de bibliothèque de prêts couvrant la France de 87 associations départementales fédérées en Union Nationale reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (il existe aussi des ludothèques, vidéothèques, sonothèques et bibliothèques d'hôpitaux).

La grande section de maternelle vient chaque semaine à la bibliothèque.

En 2007, la bibliothèque a été présente au Forum des Associations et au Salon du livre « enfants » organisé par l'association « les Marmouziens ». Elle participe à divers prix littéraires, dont un avec le concours de l'Ecole primaire Paul Le Flem pour le prix « Livre Entête ».

N'oublions pas les vacanciers, ils sont les bienvenus, il est bon de le faire savoir.

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque pour vous renseigner, l'équipe vous accueillera avec plaisir.

L'équipe des bibliothécaires.

Les événements du 2ème semestre 2008

Balade historique autour de Lézardrieux - Tous les jeudis à 17h jusqu'au 28 août- RDV au square derrière l'église, tarif 2euros et gratuit pour les enfants.

Visite guidée de la chapelle Saint Maudez à Kermouster tous les jours sauf le lundi de 14h à 19h, gratuit.

26 juillet : cochon grillé parking île à bois Kermouster à 21h

Du 12 Juillet au 31 Juillet 2008 : Exposition "Art - Textile et mosaïque" : de Nanou Le Quellec et Michelle Camuzard à la salle de Kermouster de 14h30 à 19h00

31 juillet : représentation théâtrale « ILS S'AIMENT » de Muriel ROBIN et Pierre PALMADE salle Georges Brassens à 21h, par Valérie MORGANE et Frederick HOLMEIR

Du 2 au 17 Août : Exposition "Marché artisanal": (divers objets fabrication artisanale) / association "Les Violons d'Ingres" à la salle de Kermouster de 14h 30 à 19h00

3 Août : Brocante sur le port de plaisance organisée par le comité des fêtes et Trieux Tonic Blues

9 Août : Concert avec Erwan Hag Erwan "Flûte et Piano" à la chapelle de Kermouster à 21h

14 Août : Concert d'été avec Gilles Servat organisé par l'association "Trieux Tonic Blues" à la salle Georges Brassens à 21 h.

Du 18 au 24 Août : Exposition "Sculpture, Peinture" de Rozen Offret à la salle de Kermouster de 14h30 à 19h00

6 septembre : récital de guitare classique avec Claude LE PLUSQUELLEC 21h chapelle de Kermouster, libre participation.

6-7 et 8 Septembre : Pardon de Kermouster : messe et procession suivies d'une fête : concours de boules - jeux pour enfants et diverses animations –

29 et 30 novembre : Spectacle TELETHON salle Georges BRASSENS

TY AN TREIZHER

Je vous parle du temps où le pont en fil de fer n'était pas construit – un bac mettait en communication les deux berges de l'estuaire, le passeur Olivier MARQUER, plus connu sous le sobriquet de SAPERLOTT, demeurait à mi côte de la sente de TRAOU TREIZ, dans une modeste chaumière que nos anciens nommaient : TY AN TREIZHER.

Il n'y a pas eu de pareil à SAPERLOTT, depuis St Christophe, le patron des passeurs qui passa le Christ sur ses épaules - nous étions en fin d'année, en ce mois noir que les gens du pays désignent sous le nom de mis kerzu – la porte pourtant bien loquetée, s'ouvrit tout à coup.

- *Katell, Augustine ! Apportez moi une lanterne – sapperlott !*

Un énorme chien maigre et velu, de la taille d'un veau, trempé jusqu'aux os, tourna autour du passeur, ce dernier enfila ses hardes, mis ses sabots et descendit la sente de la grève le chien entre ses jambes.

L'embarcation, le « *St Christophe* » était déjà pleine de monde.

- *Qui êtes vous camarades ?*
- *Ceux de la GORGONE, Olivier, répondirent ' ils en chœur.*
- *Et vous allez en Goëlo ?*
- *Oui, si en bon chrétien que tu es tu consens à nous passer.*

Le brouillard sur la rivière était si opaque que l'on ne voyait pas trembler dans l'eau le reflet du fanal. A peine, le fer de la quille du « *St Christophe* » avait touché le gravier de la grève de Lannec an Treiz, qu'Olivier ne sentit plus personne autour de lui.



Interloqué, puis résigné, il prit le chemin du retour. Un air épais pesait sur ses épaules, et à chaque coup d'aviron qu'il donnait, il entendait dans la lourdeur de la nuit, le glas qui sonnait au clocher de Lézardrieux ---- Qui pouvait être cet étrange sacristain de service à une heure si tardive – Si non le diable ? Fourbu, il rentra enfin près des siens. Son épouse à genoux sur la terre battue, égrenait son chapelet d'ébène, et à chaque dizaine, les enfants évoquaient le nom d'un saint --- Ped evit omp ! Il expliqua, tant bien que mal son épopée.

Le lendemain, un soleil radieux se montrait au-dessus de la chapelle de Kergrist. Jean le fils aîné d'Olivier Marquer, un grand gaillard bâti comme un chêne du Trégor, passa son père en Goëlo au pied de la cale St Julien.

- Saperlott, la casquette enfoncée sur le crâne, le Penn baz à la main se dirigera gaillardement vers Paimpol,
- *ils auront de mes nouvelles, ceux de la « Gorgone » ce n'est pas pour rien qu'il y a un commissaire de la Marine à Paimpol.*
- son absence ne fut pas longue, à l'Angélu de midi il était de retour –
- Mais lui qui était parti si gaillard, revenait accablé.

En escaladant le sentier de Traou an Treiz, il chancelait sur ses jambes comme un homme ivre.

Seigneur Dieu, s'écria Augustine.

Le Commissaire t'a mal reçu ?

Le Commissaire m'a traité de vieux fou !

Oui prononça Olivier Marquer - « Une dépêche est venue annonçant que la « Gorgonne » avait sombré cette nuit corps et biens dans les parages d'Ouessant ; parmi les hommes de l'équipage, le quartier de Paimpol comptait 12 inscrits ».

Résumé par Robert MOULY

(CHAP : cercle d'histoire et d'archéologie de la Presqu'île)

Pour connaître l'auteur de ce récit, que l'on contait autrefois pour tuer le temps lors des veillées funèbres de la Presqu'île, vous vous rendez, pieds nus à la ville épiscopale – Là, vous empruntez la venelle « Gardenn an Ankou », vous passez sous le mur du Bois de l'évêché, vous vous trouvez au pied d'un menhir sur lequel vous pourrez lire : « *je suis le fils des monts, adopté par les mers* ».

En écartant l'humus du pied de la stèle, vous verrez le nom de l'auteur : Anatole le Braz. Si non, vous trouverez à la bibliothèque de Lézardrieux :

Les « *Contes du Soleil et de la Brume* » « *Ceux de la Gorgonne* ».

Communiqués

La coopérative d'activités et d'emploi des Côtes d'Armor **Avant-PREMIERES** accompagne les personnes qui veulent créer leur emploi mais qui ont besoin de tester leur projet en grandeur nature avant de se lancer dans la création d'entreprise.

Avant-PREMIERE assure ainsi aux porteurs de projet un accompagnement individuel dans un cadre collectif. Ils bénéficient ainsi de l'hébergement juridique, fiscal et social au sein de la coopérative. La coopérative organise toutes les semaines des réunions d'information collectives dans tout le département.

Si vous avez un projet d'entreprise et l'envie de l'expérimenter, inscrivez-vous par téléphone au 02-96-52-19-69.
Site Web: <http://avant-premier.es.coop>

Réunions d'information collective

Le deuxième jeudi de chaque mois, de 10H00 à 12H00

Dans les locaux d'Avant-PREMIERE - 43A, rue de Brest à Langueux

Le quatrième jeudi de chaque mois, de 10H00 à 12H00 dans les locaux de l'ADIT à Lannion

(Agence de développement industriel du Trégor)

Nouvelle campagne contre les abandons d'animaux

« Les abandonner c'est pas cool! »

Les S.P.A. de France voient arriver les beaux jours avec appréhension. De Marseille à Lille, c'est le même constat: à l'approche des vacances, chiens et chats n'ont plus la cote et sont abandonnés en grand nombre. En cause: les vacances, mais surtout l'égoïsme et l'insouciance des propriétaires d'animaux qui rêvent d'évasion coûte que coûte, au détriment de celui qui partage leur quotidien depuis parfois très longtemps.

Les associations de protection des animaux dont les refuges atteignent la saturation en quelques journées dénoncent le malheur de milliers de chiens et chats acquis sur un coup de tête. Elles insistent sur le fait qu'un animal n'est pas un produit de consommation courante dont on se débarrasse à la moindre occasion.

Pour dénoncer la lâcheté de milliers d'individus sans cœur, les S.P.A. de France n'ont d'autre choix qu'entonner ce slogan « **Les abandonner c'est pas cool !** »

Il existe toujours une solution alternative à l'abandon quand on aime son animal. Renseignez-vous auprès de la

Confédération Nationale des S.P.A. de France

25, quai Jean Moulin

69002 LYON

Tél: 04.78.38.71.85—Site internet: www.spa-France.asso.fr

Bretagne Eau pure: Le plan de désherbage des espaces communaux

L'un des objectifs du programme Bretagne Eau Pure est de réduire de façon significative les pollutions d'origine phytosanitaire. Dans le cadre du contrat de bassin versant, des démarches de reconquête de la qualité de l'eau doivent être engagées par chacun des acteurs utilisateurs de ces produits.

Sur les **bassins versants Bretagne Eau Pure**, l'engagement des communes dans des modifications de pratiques se concrétise par la signature d'une **charte de désherbage**. Celle-ci propose un engagement progressif basé sur 4 niveaux d'intégration, allant du respect des préconisations du plan de désherbage communal, jusqu'à la non-utilisation de produits désherbants sur l'ensemble de la commune.

Dans un souci permanent de protection de l'environnement, la commune de Lézardrieux a décidé d'adhérer à cette charte. L'objectif actuel est de réduire au maximum les quantités de produits et de matières actives appliquées. Pour y parvenir, différents types d'actions sont possibles: diminution des doses de produits polluants, désherbage thermique ou mécanique, etc. Nous appelons les particuliers à adopter un comportement raisonné lors du désherbage de leur propriété.

Liste des associations

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

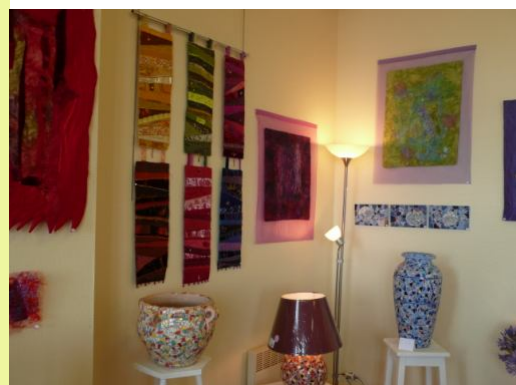
- A.C.P.G./U.F.A.C. MEAULLE Robert – 10, rue Roch Briadis
- F.N.A.C.A. Paul LE QUELLEC – 14 rue du Prioly
- F.N.D.I.R.P. Jean KERAMBRUN – 17 rue des marais Kerbors
- Association la Horaine Françoise LANDAIS – Ker Saloux Lanmodez
- Médaillés militaires Pierre CONNAN – 8, Venelle des Trois Ormes

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- La boule lézardrivienne Pierre LE BELLEC – 11, rue de Keriliz
- U.S.T.L.P.. Alain LIBOUBAN – 3, Allée des Marronniers
- Tennis club Jean-Yves PEDRON – 18, place avel mor
- ASOR BAJUL Didier – 9 run Helliou Plouézec
- TIR SPORTIF DU TRIEUX HEYMELOT Hubert – 18 rue de Pen ar Run Paimpol
- Yacht club du Trieux Patrick DEBY- 5 Rue de l'Armor
- Gym Club Marie-Paule JACQ –1, rue Traou an Dour
- A.P.O.C. Gildas JANIN – 5 Ker Uhellan
- AS3P (Tennis de Table) Bernard DELAFENETRE – avenue du Trégor
- Les cavaliers de l'estran M me CONAN rue du 19 mars 1962 (secrétaire)

ASSOCIATIONS DIVERSES

- Office de Tourisme intercommunal Thérèse JAMET – 2, rue des Roitelets
- Amicale des Pompiers Emmanuel BISSON – Foyer Logement
- Association des chasseurs Edouard LE GENTIL- Mezou Bodic
- Association des parents d'élèves M me LOCKWOOD – Kerbourhis
- Association des Phares et balises Jacky GALAIS – Phares et Balises
- Cercle d'histoire et d'archéologie de la Presqu'île Georges LE BRETON – 33 rue Boisgelin - PLEUBIAN
- Club de l'amitié Josette HENTIC – 8 rue du 8 mai 1945 (22.18.53)
- Comité des fêtes Marcel TURUBAN - rue de Kermarquer
- Donneurs de sang Marie-Louise GIMART – 1, rue de Coat Mer
- Le Patchwork Gisèle TOULLIC – 2 rue Ker palud - PAIMPOL
- Pêcheurs plaisanciers Michel LE BRIS – 19 rue pors Loas PLOUEZEC
- Protection des animaux Jeannick LE BLOUC'H – 2 rue du 8 mai 1945
- Bibliothèque pour tous Marie-Hélène MICHARD – 1 convenant bodic
- Amicale de Kermouster Gaëlle LE BLEIZ – 4 Kernarhant, Kermouster
- Les Copains du Trieux Jean-Noël DESTREMAU – 3, rue des pins, Kermouster
- Lézardrieux plaisance Développement Vincent MAISANO- le Prostern- le port
- ENJEUX D'ENFANTS Cédric LAUNAI-Beg an Arvor
- TRIEUX TONIC BLUES Gilles ALLAIN 10 rue du grand cardinal
- Les amis de l'estuaire Mr MENGUY Foyer Logement



Mosaïques et Art Textile à la salle de Kermouster. Nanou Le Quellec et Michelle Camuzard exposent à la salle côté de l'épicerie-bar, du 13 au 30 juillet, tous les jours de 14 h 30 à 19 h. Entrée libre.



LEZARDRIEUX-INFO

Magazine d'information municipal. juillet 2008
 Directeur de La Publication: Joseph Le Biller
 Réalisation: Anne Le Coq
 Impression: I.A.P. 22500 Paimpol

